



ÉTATS FINANCIERS

**CERCLES D'EMPRUNT
DE CHARLEVOIX**

31 mars 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **Cercles d'emprunt de Charlevoix**, qui comprennent les bilans du fonds d'administration et du fonds d'investissement solidaire au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 et les états des résultats, des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **Cercles d'emprunt de Charlevoix** au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

La Malbaie, Québec
Le 27 mai 2013


Comptable professionnel agréé

Cercles d'emprunt de Charlevoix

[Constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec]

BILANS

Au 31 mars

	2013				Au 1 ^{er} avril	
	Fonds d'adminis- tration \$	Fonds d'investis- sement solidaire \$	Fonds insulaire \$	Total \$	2012 \$	2011 \$
ACTIF						
Actif à court terme						
Encaisse	9 044	14 886	8 209	32 139	21 044	27 764
Placements temporaires [note 4]	15 222	10 089	—	25 311	40 014	61 216
Débiteurs [note 5]	20 680	—	—	20 680	20 981	19 670
Frais payés d'avance	1 563	—	—	1 563	1 548	336
À recevoir du fonds d'administration [note 10]	—	1 362	—	1 362	295	89
À recevoir du fonds insulaire	100	—	—	100	—	—
Partie des placements encaissables en deçà d'un an	—	11 142	1 708	12 850	9 172	8 682
Total de l'actif à court terme	46 609	37 479	9 917	94 005	93 054	117 757
Actif à long terme						
Placements [notes 6 et 7]	—	9 005	1 792	10 797	6 178	6 613
Total de l'actif	46 609	46 484	11 709	104 802	99 232	124 370
PASSIF ET CAPITAL						
Passif à court terme						
Créditeurs [note 9]	4 241	—	—	4 241	3 691	3 933
À payer au fonds d'investissement solidaire [note 10]	1 362	—	—	1 362	295	89
À payer au fonds d'administration	—	—	100	100	—	—
Total du passif à court terme	5 603	—	100	5 703	3 986	4 022
Capital						
Solde des fonds						
Non grevé d'affectation	41 006	—	—	38 006	49 690	75 582
Fonds d'investissement	—	46 484	11 609	61 093	45 556	44 766
Total du capital	41 006	46 484	11 609	99 099	95 246	120 348
Total du passif et du capital	46 609	46 484	11 709	104 802	99 232	124 370

Opérations non monétaires [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil

_____, Administrateur _____, Administrateur

Cercles d'emprunt de Charlevoix

ÉTAT DES SOLDES DES FONDS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'administration		2013 Fonds d'invest- issement solidaire	Fonds insulaire	Total \$	2012 \$
	non réservé \$	réservé \$	\$	\$		
Soldes au début de l'exercice	36 028	13 662	45 556	—	95 246	120 348
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(8 684)	—	928	11 609	3 853	(25 102)
Virement interfonds [note 10]	13 662	(13 662)	—	—	—	—
Soldes à la fin de l'exercice [note 13]	41 006	—	46 484	11 609	99 099	95 246

Voir les notes afférentes aux états financiers

Cercles d'emprunt de Charlevoix**ÉTAT DES RÉSULTATS
FONDS D'ADMINISTRATION**

Exercice terminé le 31 mars

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Réseau québécois du crédit communautaire		
Ministère du développement économique de l'innovation et de l'exportation	67 600	68 051
Entente de services et partenariats		
Secrétariat à la jeunesse	11 075	14 950
Campagne de levée de fonds	20 350	—
Commandites [note 12]	8 713	8 605
Autres contributions	517	2 862
Intérêts	434	360
	108 689	94 828
Charges		
Salaires et avantages sociaux	94 855	92 931
Loyers [note 12]	8 713	8 605
Frais de déplacement et de représentation	3 145	6 427
Frais de bureau	2 551	1 722
Cotisation et association	593	400
Publicité	1 670	174
Assurances	1 745	1 759
Formation	297	2 477
Honoraires professionnels	2 955	3 743
Immobilisations à même les revenus	—	1 565
Intérêts et frais de banque	849	917
	117 373	120 720
Excédent des charges sur les produits	(8 684)	(25 892)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Cercles d'emprunt de Charlevoix

ÉTAT DES RÉSULTATS
FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Exercice terminé le 31 mars

	2013			2012 \$
	Fonds d'invest- issement solidaire \$	Fonds insulaire \$	Total \$	
Produits				
Campagne de levée de fonds	—	11 663	11 663	—
Intérêts et autres produits	1 048	—	1 048	923
	1 048	11 663	12 711	923
Charges				
Frais de banque	120	54	174	133
Excédent des produits sur les charges	928	11 609	12 537	790

Voir les notes afférentes aux états financiers

Cercles d'emprunt de Charlevoix**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars

	2013	2012
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)		
Fonds d'administration	(8 684)	(25 892)
Fonds d'investissement	12 537	790
	3 853	(25 102)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation [note 11A]	836	(2 765)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 689	(27 867)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des placements	(20 825)	(12 245)
Diminution des placements	12 528	12 190
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 297)	(55)
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 608)	(27 922)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	61 058	88 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice [note 11B]	57 450	61 058

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2013

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué sous l'autorité de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 18 avril 2002. Depuis le mois de juin 2003, elle opère sous la dénomination sociale de Cercles d'emprunt de Charlevoix. L'organisme aide, accompagne et donne accès au micro-crédit pour les personnes à faible revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif [NCCOSBL] font partie des PCGR canadiens.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'entité comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de service et à l'administration. Le fonds d'investissement solidaire présente les actifs, les passifs, les produits et les charges visant à faciliter l'accès au micro-crédit pour les entrepreneurs.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les produits dans le fonds d'investissement solidaire. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Placements

Les prêts sont évalués à leur coût d'acquisition, déduction faite de la provision pour perte, soit au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La provision pour perte est établie en fonction d'une évaluation de la valeur estimative de tout bien reçu en garantie du placement.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées directement aux charges.

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013, ni sur ses soldes du fonds à la date de transition, soit le 1^{er} avril 2011.

Cercles d'emprunt de Charlevoix**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2013

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2013	2012
	\$	\$
Fonds d'administration		
Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre, épargne rachetable Desjardins, portant intérêts au taux de 0,65 %, échéant le 13 septembre 2013	15 222	30 000
Fonds d'investissement solidaire		
Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre, épargne rachetable Desjardins, portant intérêts au taux de 0,65 %, échéant le 3 août 2013	10 089	10 014
	25 311	40 014

5. DÉBITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Clients	225	345
Subventions gouvernementales	19 850	19 910
Sommes à recevoir de l'État	605	726
	20 680	20 981

6. PLACEMENTS FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

	2013	2012
	\$	\$
Prêts à recevoir avec et sans garantie		
4,80 %, remboursable par versements mensuels de 150 \$ en capital et intérêts, échéant en 2016	3 705	2 311
4,80 %, remboursable par versements mensuels de 149 \$ en capital et intérêts, échéant en 2014	884	2 590
6 %, remboursable par versements mensuels de 149 \$ en capital et intérêts, échéant en 2015	2 030	3 682
6 %, remboursable par versements mensuels de 149 \$ en capital et intérêts, échéant en 2015	2 030	3 682
Solde à reporter	8 649	12 265

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2013

6. PLACEMENTS FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE [SUITE]

	2013	2012
	\$	\$
Solde reporté	8 649	12 265
Prêts à recevoir avec et sans garantie [suite]		
4,80 %, remboursable par versements mensuels de 109 \$ en capital et intérêts, échéant en 2015	2 159	—
4,80 %, remboursable par versements mensuels de 149 \$ en capital et intérêts, échéant en 2016	3 682	—
3 %, remboursable par versements mensuels de 73 \$ en capital et intérêts, échéant en 2016	1 896	—
4,80 %, remboursable par versements mensuels de 129 \$ en capital et intérêts, échéant en 2016	3 761	—
Échu au cours de l'exercice	—	142
Échu au cours de l'exercice	—	148
Échu au cours de l'exercice	—	1 892
Échu au cours de l'exercice	—	903
	20 147	15 350
Partie des placements encaissables en deçà d'un an	11 142	9 172
	9 005	6 178

Les encaissements minimaux exigibles pour les trois prochains exercices sont les suivants : 2014 – 11 142 \$; 2015 – 7 302 \$ et 2016 – 1 703 \$.

7. PLACEMENTS FONDS INSULAIRE

	2013	2012
	\$	\$
Prêt à recevoir avec garantie		
4,80 %, remboursable par versements mensuels de 153 \$ en capital et intérêts, échéant en 2015	3 500	—
Partie du placement encaissable en deçà d'un an	1 708	—
	1 792	—

Les encaissements minimaux exigibles pour les deux prochains exercices sont les suivants : 2014 – 1 708 \$ et 2015 – 1 792 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2013

8. IMMOBILISATIONS

	2013	2012
	\$	\$
Ameublement et équipement	4 398	4 398
Équipements informatiques	8 911	8 911
Améliorations locatives	1 338	1 338
	14 647	14 647

9. CRÉDITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	2 507	2 000
Salaires et avantages sociaux	1 702	1 659
Sommes à remettre à l'État	32	32
	4 241	3 691

10. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 1 362 \$ sera à transférer du fonds d'administration au fonds d'investissement solidaire. Ce montant, représentant les intérêts générés sur les placements Desjardins, pourra être utilisé lors des prochains déboursés d'accompagnement aux promoteurs. De plus, un montant de 100 \$ sera à transférer du fonds insulaire au fonds d'administration afin de rembourser la mise de fonds de départ. Finalement, le conseil d'administration a décidé de transférer le solde du fonds d'administration réservé de 13 662 \$ au fonds d'administration non réservé suite à l'abandon du projet d'améliorations locatives.

11. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

A. Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation

	2013	2012
	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	301	(1 311)
Augmentation des frais payés d'avance	(15)	(1 212)
Augmentation (diminution) des créditeurs	550	(242)
Variation nette	836	(2 765)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2013

11. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE [SUITE]

B. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

	2013	2012
	\$	\$
Encaisse	32 139	21 044
Placements temporaires	25 311	40 014
	57 450	61 058

12. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Une contribution non monétaire, évaluée à 8 713 \$, a été rendue sous forme de services à la société Cercles d'emprunt de Charlevoix durant l'exercice par les Centres locaux de développement de la MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

L'organisme a comptabilisé ce montant aux postes suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Commandites	8 713	8 605
Charges		
Loyers	8 713	8 605

Ces opérations non monétaires n'ont aucun impact sur les résultats de la société.

13. SOLDE DU FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Le solde du fonds d'investissement solidaire se détaille comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Contributions cumulées du milieu	31 500	31 500
Contributions du fonds d'administration	7 631	7 631
Surplus accumulé	7 353	6 425
	46 484	45 556

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2013

14. SOLDE DU FONDS INSULAIRE

Le solde du fonds insulaire se détaille comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Contributions cumulées du milieu	11 663	—
Déficit accumulé	(54)	—
	11 609	—

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.